



## Conseil communal

Séance n°11 du 21 décembre 2015

# ORDRE DU JOUR

### Direction Générale

- 1). **DG - Procès-verbal du Conseil communal de MORLANWELZ N° 10 du 30 novembre 2015 - Examen - Décision.**

Procès-verbal Conseil communal de MORLANWELZ N° 10 du 30 novembre 2015.

### Direction Financière

- 2). **DF - Procès-verbal de vérification de l'encaisse de la Directrice financière pour le troisième trimestre 2015 - Notification.**

Vu l'article Art. L1124-42 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatif à la vérification de l'encaisse de la Directrice Financière au moins une fois dans le courant de chaque trimestre de l'année civile, nous vous invitons à prendre connaissance de la situation de la trésorerie communale au 30 septembre 2015 telle qu'elle a été vérifiée pour le troisième trimestre 2015 et qui présente un solde positif de 526.194,10-€.

### Finances

- 3). **Finances - Budget communal pour l'exercice 2016 - Services ordinaire et extraordinaire - Examen - Décision.-**

Nous soumettons à votre délibération le budget communal pour l'exercice 2016.

- 4). **Finances - Budget communal pour l'Exercice 2016 - Dotation à la Zone de Police - Examen - Décision.**

En application de l'article 208 de la Loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, il convient de considérer la dotation communale en faveur de la Zone de Police, comme une dépense obligatoire.

Le budget 2016 de la Zone de Police de Mariemont n'est pas encore approuvé.

La circulaire budgétaire ne prévoit pas d'indexation de la dotation à la Zone de Police.

La dotation pour 2016 est de 2.047.777,81-euros.

- 5). **Finances - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00-euros au Service Accueil Extra-Scolaire pour l'organisation d'activités diverses - Examen - Décision.**

Le Service Accueil Extra-Scolaire de la Commune de MORLANWELZ organise diverses activités jusqu'au 31 décembre 2016.

Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires.

L'estimation du Service Accueil Extra-Scolaire est de 500,00-euros pour :

- achat de denrées, pharmacie, matériel de bricolage, boissons, entrées activités diverses, médecin, divers.

**6). Finances - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00-euros au service Plan de Cohésion Sociale pour l'organisation des activités « potager » - Examen - Décision.**

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Commune de MORLANWELZ organise des ateliers « potager » jusqu'au 31 décembre 2016.

Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires.

L'estimation du PCS est de 500,00-euros pour :

- achat de paille, semences, graines, denrées poules, matériel de jardinage, arbres à planter, terreau ...

**7). Finances - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00-euros au Service Plan de Cohésion Sociale (PCS) pour l'organisation d'activités diverses - Examen - Décision.**

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) de la Commune de MORLANWELZ organise diverses activités jusqu'au 31 décembre 2016 (Halloween, Saint-Nicolas, Noël ...).

Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires :

L'estimation du PCS est de 500,00-euros pour :

- achat de denrées, pharmacie, matériel de bricolage, boissons, entrées activités diverses, matériel maisons de quartier, médecin, divers.

**8). Finances - Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00-euros au Service Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) pour l'organisation d'activités diverses - Examen - Décision.**

Le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention (PSSP) de la Commune de MORLANWELZ organise diverses activités jusqu'au 31 décembre 2016.

Dans le cadre de ces activités, des liquidités sont nécessaires :

L'estimation du PSSP est de 500,00-euros pour :

- achat de denrées, pharmacie, matériel de bricolage, boissons, entrées activités diverses, médecin, divers.

**Service Marchés publics**

**9). MPs - Marché public de services N° 2016MO/001 « Tirs de feux d'artifice, de Bengale et show laser - Carnavals 2016 » - Conditions et mode de passation de marché - Examen - Décision.**

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché public de services N° 2016MO/001 « Tirs de feux d'artifice, de Bengale et show laser - Carnavals 2016 ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

Le marché est divisé en lots :

- Lot 1 (Prestation de services : tirs des feux d'artifices sur les différents sites), estimé à 9.090,90-EUR hors TVA ou 10.999,99-EUR, 21% TVA comprise,
- Lot 2 (Fournitures de feux de Bengale), estimé à 826,44-EUR hors TVA ou 999,99-EUR, 21% TVA comprise,
- Lot 3 (Show laser lors du carnaval de MORLANWELZ), estimé à 826,44-EUR hors TVA ou 999,99-EUR, 21% TVA comprise.

Le montant global estimé de ce marché s'élève donc à 10.743,78-EUR hors TVA ou **12.999,97-EUR**, 21% TVA

comprise.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont prévus au Budget Ordinaire de l'Exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ, article 7632/124-06.

Nous vous demandons d'admettre cette dépense et d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

**10). MPs - Marché public de travaux N° 2016MO/002 « Entretien des Ruelles communales 2016 » - Conditions et mode de passation de marché - Examen - Décision.**

Nous soumettons à votre approbation les conditions et le mode de passation du marché public de travaux N° 2016MO/002 « Entretien des Ruelles communales 2016 ».

Le marché est passé par procédure négociée sans publicité.

La dépense globale est estimée à 45.454,54-€ HTVA ou **55.000,00-€ TVAC**.

Les crédits nécessaires à l'exécution du marché sont prévus au Budget Ordinaire de l'exercice 2016 de la Commune de MORLANWELZ, article 421/14001-06.

Nous vous demandons d'admettre cette dépense et d'approuver les conditions et le mode de passation du marché.

**Service Sports - Jeunesse - 3ème Age - Culture et Fêtes**

**11). SJ3ACF - Hall des Sports de MORLANWELZ - Rapport convention d'arbitrage technique - Information.**

En séance du 12 octobre 2015 (CC/15/8/22), le Conseil communal a marqué son accord sur la désignation de la Société SECO en qualité d'arbitre technique dans le cadre des multiples problèmes apparus au Hall des Sports L. Walravens.

Nous vous invitons à prendre connaissance des deux rapports que nous a transmis la Société SECO et les solutions proposées suite à son passage sur le site.

**12). SJ3ACF - Hall des Sports de MORLANWELZ - Convention d'arbitrage technique (prolongation) - Examen - Ratification.**

En séance du 12 octobre 2015, le Conseil communal de MORLANWELZ a ratifié la décision du Collège communal de MORLANWELZ du 27 juillet 2015 (cc/15/28/5).

Il s'agissait de désigner la firme SECO par une convention en vue de solutionner les problèmes rencontrés au Hall des sports L. Walravens.

Dans son rapport, la Société SECO soulève certains problèmes relatifs aux poutres et à la stabilité mais ne faisant pas partie de sa mission initiale.

Les parties souhaitent obtenir l'analyse de la firme SECO sur ceux-ci.

Nous vous proposons de ratifier la décision du Collège communal de MORLANWELZ du 07 décembre 2015 procédant à la désignation de la firme SECO en vue d'obtenir cette analyse.

**Service Urbanisme**

**13). URB - Dossier 4716 - Demande de Permis d'Urbanisme pour la création de deux ronds-points au carrefour Marie-la-Guerre et au carrefour Chaussée de Bascoup - Rue des Ateliers à MORLANWELZ - Examen - Décision.**

Le SPW - DG01 - Direction des Routes, Rue de l'Ecluse, 22 à 6000 CHARLEROI, a introduit une demande de Permis d'Urbanisme pour la création de deux ronds-points carrefour Marie-la-Guerre et carrefour Chaussée de Bascoup et Rue des Ateliers à MORLANWELZ.

Le premier rond-point est encombré d'un trafic régional.

Les travaux au deuxième rond-point touchent une voirie communale constituée par la Rue des Ateliers et entraîneront une modification du raccord situé à la sortie du rond-point sur ladite Rue.

Ce deuxième carrefour constitue un point de passage très emprunté avec notamment un accès direct sur le Plateau Warocqué où se regroupent de nombreuses écoles accueillant plus de 4.000 élèves par jour.

La création de ce rond-point permettra de répondre favorablement à un problème bien réel de densité importante du trafic routier entraînant de nombreux soucis de sécurité et permettra également d'améliorer significativement la qualité de vie des quartiers riverains par la diminution des files d'attente et donc des nuisances dues à celles-ci.

Ces travaux sont compatibles avec la destination de la zone reprise au plan de secteur et au PCA Sainte-Henriette dans lequel ils se situent en partie.

Le CWATUPÉ, en son article 129bis § 1er, prévoit que les projets se rapportant aux voiries communales nécessitent l'accord du Conseil communal.

Nous vous proposons de marquer votre accord sur le présent projet.

### **Points à huis-clos.**

#### **Académie de Musique**

- 14). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Congé pour prestations réduites d'un professeur de formation musicale, à raison de 6 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 15). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de formation musicale, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 16). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur d'art de la parole, à titre temporaire, à raison de 12 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 17). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Congé pour mission en vue d'exercer une fonction dans un Cabinet Ministériel d'un professeur de guitare, à raison de 8 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 18). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de guitare, à titre temporaire, à raison de 8 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 19). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de formation musicale, à titre temporaire, à raison de 3 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 20). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de guitare, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 21). ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de formation musicale, à titre temporaire, à raison de 4 périodes/semaine - Examen - Ratification.**

- 22). **ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de guitare, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 23). **ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Désignation d'un professeur de violon, à titre temporaire, à raison de 7 périodes/semaine - Examen - Ratification.**
- 24). **ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Démission d'un professeur de formation musicale, à raison de 1 période/semaine - Examen - Ratification.**
- 25). **ACMU - Académie Communale de Musique de MORLANWELZ - Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un professeur de guitare - Examen - Ratification.**

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Jean-Louis LAMBRECHTS

Christian MOUREAU